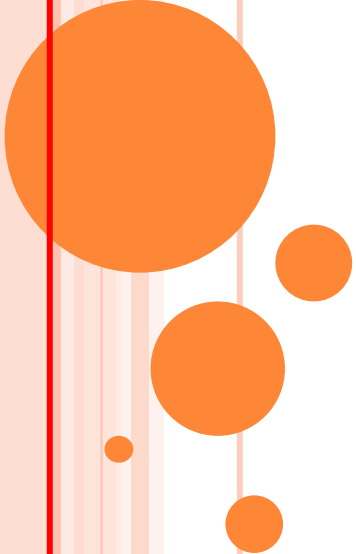




EMC 4ÈME : JUSTICE ET INSTITUTIONS JUDICIAIRES

Comprendre les principes de la justice

Une proposition de Frédéric NUSSBAUM,
collège Gérard Philippe – Bagnols sur Cèze

PROGRAMME

Justice et institutions judiciaires

- l'indépendance de la justice est une condition de l'État de droit, son organisation garantissant le traitement équitable des justiciables ;
- les droits et libertés sont enfin garantis par des traités internationaux et leur respect contrôlé par des cours supranationales (Cour européenne des droits de l'homme notamment).

À partir d'un cas précis (audience correctionnelle), présenter les grands principes d'organisation et de fonctionnement de la justice : dualité des ordres de juridiction ; distinction première instance, appel et cassation ; rôle des cours suprêmes, Conseil d'État et Cour de cassation ; le rôle et le fonctionnement des jurys populaires ; la justice des mineurs et le droit à la protection. *Ces propositions peuvent s'inscrire dans un projet d'éducation à la citoyenneté, aux médias et à l'information (concours Découvrons notre Constitution, intervention de partenaires dans le champ des médias et de l'information, Semaine de la presse et des médias dans l'école, etc.). Utiliser le Passeport Educdroit pour aborder les différents aspects traités sous l'angle des règles de droit.*

ENJEUX

- **Le sentiment d'insatisfaction des Français face à la justice.** En 2024, les sondages montrent que 51 % des personnes résidant en France déclarent ne pas avoir confiance dans la justice. La justice est aussi souvent jugée trop lente (86 %), chère (74 %), peu compréhensible (78 %), pas assez sévère (68 %) et inégale dans le traitement des citoyens (69 %).
- **Le manque de pratique orale dans nos enseignements.** La maîtrise de l'oral constitue un véritable passeport pour la réussite sociale, professionnelle et citoyenne des élèves. Elle permet aux élèves de gagner en confiance, de mieux communiquer et de s'intégrer pleinement dans la société.
- **Le déficit de CPS chez les élèves français.** Les compétences psychosociales (CPS) désignent un ensemble d'aptitudes cognitives, émotionnelles et sociales qui permettent d'améliorer les relations à soi et aux autres. Elles jouent un rôle essentiel dans l'adaptation sociale et la réussite éducative. Or, selon les études PISA de l'OCDE (2019 et 2023) les élèves français présentent un déficit de ces compétences, en particulier en ce qui concerne la représentation de leurs capacités (état d'esprit de développement), leur sentiment de compétence et leur capacité à coopérer.

OBJECTIFS

- **Connaissances** : Les élèves doivent appréhender les grands principes de la justice.
- **Compétences** : Les élèves doivent progresser sur la pratique de l'oral.
- **CPS** : Les élèves doivent réguler leurs émotions et gérer leur stress.

CHOIX PÉDAGOGIQUES

- L'initiation au théâtre d'improvisation
- La réflexion sur ce que doit être une justice « juste »



L'IMPROVISATION THÉÂTRALE

L'improvisation théâtrale peut participer à la construction des connaissances, des compétences et de la culture mises en exergue par le socle et les programmes d'enseignement. En effet, cette pratique peut concourir aux apprentissages en tant qu'exercice propre à développer l'imagination, l'écriture, l'écoute, l'attention mutuelle, l'empathie, l'interaction, l'adaptabilité, le dialogue, l'argumentation, l'explicitation, le respect de l'autre...

La pratique de l'improvisation théâtrale dans le cadre scolaire peut contribuer au parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève (PEAC), au parcours citoyen et aux programmes d'EMC.

- Le PEAC repose à la fois sur des rencontres, des pratiques individuelles et collectives dans des domaines diversifiés et des connaissances en termes d'appropriation de repères culturels, d'expression des émotions esthétiques et d'un jugement critique.
- Le parcours citoyen vise à la construction, par l'élève, d'un jugement moral et civique, à l'acquisition d'un esprit critique et d'une culture de l'engagement.
- Les nouveaux programmes d'enseignement moral et civique encouragent l'autonomie, l'esprit critique et la coopération, de même qu'ils privilégient et valorisent la mise en activité des élèves.

Certains objectifs et finalités de ces deux parcours et de l'EMC, peuvent être abordés par la pratique de l'improvisation théâtrale qui, dans sa dimension collective, favorise l'écoute mutuelle, l'attention, le respect et d'une manière générale le « vivre ensemble ». Les élèves apprennent ainsi à mieux se comprendre : ils s'accordent dans une visée de production commune.

PRÉCONISATIONS

Les ateliers d'improvisation théâtrale comprennent en règle générale plusieurs types d'activités qui concernent, par exemple, l'écoute et le respect, la construction d'un personnage, le développement de l'imagination, l'écriture d'une histoire.

- On sera attentif à composer un groupe d'élèves avec des profils différents. En effet, diversifier et associer les profils permet de partager des imaginaires et des cultures et permettra à chacun d'acquérir de nouvelles compétences. On veillera notamment à respecter la parité filles-garçons.
- Pour accueillir un atelier dans les meilleures conditions, et afin de faciliter le partage de la parole, il est préférable d'utiliser une salle dans laquelle le groupe pourra se tenir en cercle sans toucher les murs, avec un nombre de chaises suffisant pour que tout le monde puisse s'asseoir et qui ne résonne le moins possible, afin de faciliter le partage de la parole.
- Le travail d'improvisation repose en grande partie sur la capacité à être à l'aise face à une audience, afin de laisser libre cours à son imagination, sa spontanéité et sa créativité. Il est donc primordial que les ateliers se fassent dans un esprit de détente et de valorisation des élèves. Le plaisir et la confiance en soi sont au cœur de cette pratique.

Fiche outil Eduscol, l'improvisation théâtrale

SEQUENCE (2H)

Compétence : s'exprimer à l'oral
CPS : identifier ses émotions

1^{er} temps : L'échauffement : cet exercice permet aux élèves de lâcher prise, de travailler leur voix et de créer une atmosphère détendue.

Rôle de l'enseignant : dirige / montre.

Mise en place : les élèves sont debout en arc de cercle face à l'enseignant. Le professeur mène l'échauffement :

- Exercices d'articulation (ex : les chaussettes de l'archiduchesse...)
- Exercices du récit express : le professeur guide un récit en faisant parler les élèves qui doivent compléter l'histoire en improvisant : « c'est l'histoire de ... et de qui dans car »
- Pratique de mimes : les élèves doivent exprimer leurs émotions (peur, joie, colère, stupeur, tristesse...) suite à des phrases données par le professeur. (les cours sont annulés, le Macdo fait faillite et ferme ses portes...)

Compétence : s'exprimer à l'oral

CPS : réguler ses émotions

2^e temps : l'entraînement : avant de passer sur scène et d'être évalués, les élèves doivent s'exercer à la pratique de l'improvisation théâtrale.

Rôle de l'enseignant : position d'accompagnateur - observation / écoute / remédiation.

Mise en place : La classe est divisée en groupe mixte de 5 ou 6 élèves. Chaque groupe est situé dans un coin de la salle. Chaque élève choisit un rôle parmi les suivants :

- une victime
- un coupable
- un témoin qui lance l'alerte
- une personne qui arrête le coupable
- une personne qui rend la justice
- un facteur X au cas où le groupe comprendrait 6 élèves (le groupe détermine un rôle selon les besoins du scénario)

Chaque groupe dans son coin réalise trois fois le scénario 0 :

1^{ère} fois : normalement

2^e fois : de manière lente en mimant et en exagérant les émotions

3^e fois : de manière rapide, en parlant et en ne dégageant aucune émotion

Scénario 0 : l'accident. Le coupable renverse un piéton avec un véhicule et s'enfuit. Un témoin prévient la police qui arrête le coupable. Un juge le condamne à une peine de prison et un retrait de permis.

Compétence : s'exprimer à l'oral

CPS : gérer son stress

3^e temps : le spectacle : les élèves passent sur la scène et sont évalués.

Rôle de l'enseignant : position d'évaluateur : explique les critères / explique si besoin le scénario / évalue

Mise en place : à tour de rôle chaque groupe tire au sort un scénario. La trame est la même que celle du scénario 0 pour mettre en confiance, les élèves interviennent dans le même ordre : victime, coupable, témoin, personne qui arrête le témoin, personne qui rend la justice. Une fois le scénario découvert, les élèves ont 1 min pour s'organiser avant de réaliser le scénario devant le reste de la classe.



- **Scénario 1 : le duel.** Le coupable gifle la victime. Le témoin dénonce la scène au policier. Le juge ordonne un tirage au sort pour départager la victime et le coupable.
- **Scénario 2 : la mafia.** Le coupable bouscule et frappe la victime. Le témoin dénonce la scène à un membre de la famille de la victime. Ce dernier livre le coupable au chef de famille mafieux qui est le père de la victime et qui se venge.
- **Scénario 3 : le roi absolu.** Le coupable qui est noble arnaque la victime qui appartient au Tiers Etat. Le témoin alerte un mousquetaire du roi, qui arrête le coupable. Le roi demande au juge d'innocenter le coupable car il est noble et fait parti de son entourage.
- **Scénario 4 : le lynchage.** Le coupable insulte la victime qui est une célébrité. Le policier l'arrête mais la foule qui adore la célébrité repousse le policier et s'en prend violemment au coupable.
- **Scénario 5 : le juge corrompu.** Le coupable assassine la victime. Le témoin voit la scène et prévient la police qui arrête le coupable. Un juge est payé par le coupable et le déclare innocent.
- **Scénario 6 : le juge sévère.** Le coupable vole une pomme. Le commerçant appelle la police qui intervient et arrête le coupable. Un juge le condamne à avoir la main coupée.

Compétence : raisonner
CPS : renforcer sa pleine attention

3^e temps : la trace écrite : pendant le passage d'un groupe, les élèves spectateurs doivent compléter le tableau ci-dessous

Équipes	Quelle est la cause de l'affaire judiciaire ?	Comment la justice est-elle rendue ?	Que pensez-vous de cette manière de rendre la justice ?
1			
2			
3			
4			
5			
6			

Compétence : s'exprimer à l'oral
CPS : s'autoévaluer positivement

4^e temps : l'évaluation : une fois l'impro achevée, chaque élève s'autoévalue.

Mise en scène	<u>Le public a compris l'affaire judiciaire et a complété le tableau :</u> - Pas du tout - Un peu - Assez bien - Bien - Très bien	0 1 2 3 4
Expression orale	<u>J'ai parlé de manière compréhensible (élocution, volume sonore..) :</u> - Pas du tout - Un peu - Pas mal - Très bien	0 1 2 3
Jeu d'acteurs / Expression des émotions	<u>J'ai réalisé une grande performance d'acteur : la public a compris mon rôle et a été convaincu</u> - Non - Pas vraiment - Plutôt oui - Totalelement, je suis une star !	0 1 2 3



5^e temps : la correction de la trace écrite

Équipes	Quelle est la cause de l'affaire judiciaire?	Comment la justice est-elle rendue?	Que pensez-vous de cette manière de rendre la justice?
1	Une gifle	Par un tirage au sort entre la victime et l'agresseur	C'est injuste car c'est la loi du hasard
2	Une bagarre	Par un règlement de compte mafieux	C'est injuste car c'est la loi du plus fort
3	Une arnaque	Par un juge qui obéit à un roi absolu	C'est injuste car le juge n'est pas indépendant
4	Une insulte	Par la foule qui lynche le coupable	C'est injuste car la victime n'a pas été jugée
5	Un meurtre	Par un juge corrompu	C'est injuste car c'est la loi du plus riche
6	Un vol à l'étalage	Par un juge qui applique des peines extrêmement sévères	C'est injuste car la peine n'est pas proportionnelle avec la faute commise

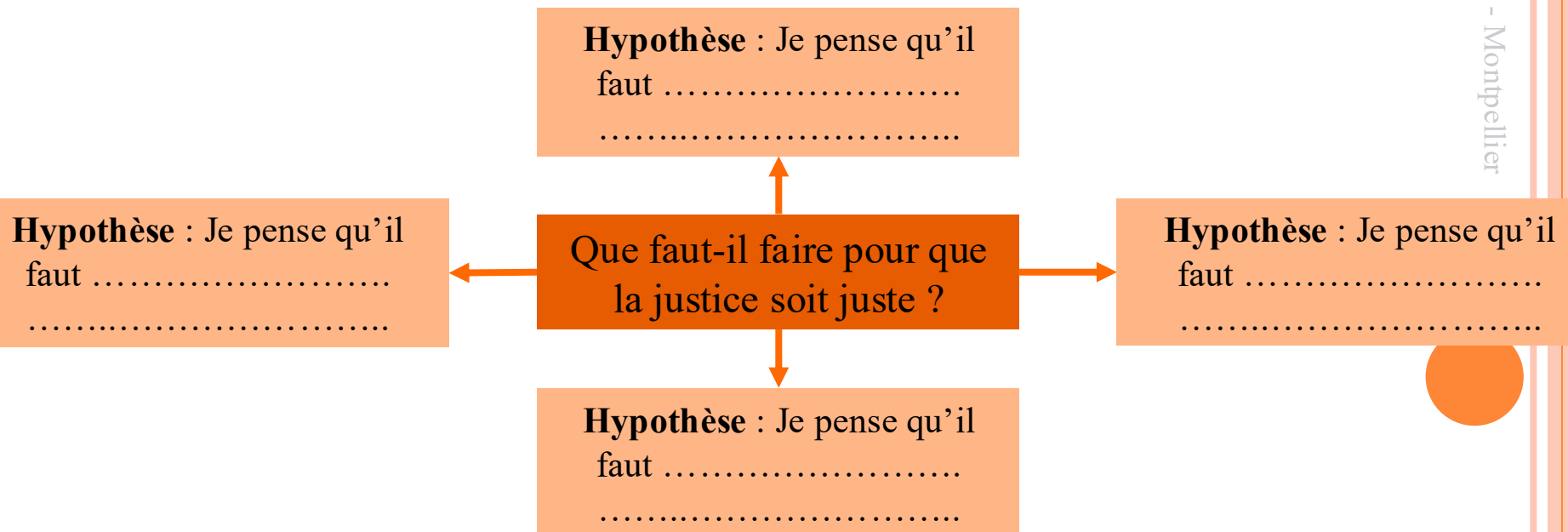
Compétence : raisonner / mutualiser
CPS : communiquer / s'affirmer

6^e temps : le raisonnement :

Les élèves émettent des hypothèses pour que la justice soit rendue de manière « juste ».

Rôle de l'enseignant : position d'accompagnateur - observation / écoute / remédiation

Mise en place : Les élèves réfléchissent pour répondre à la question : Que faut-il pour que la justice soit juste ? Ils répondent d'abord seul puis ils mutualisent avec leur voisin puis par groupe de 4. Ils choisissent parmi leurs hypothèses les quatre qu'ils estiment être les plus importantes.

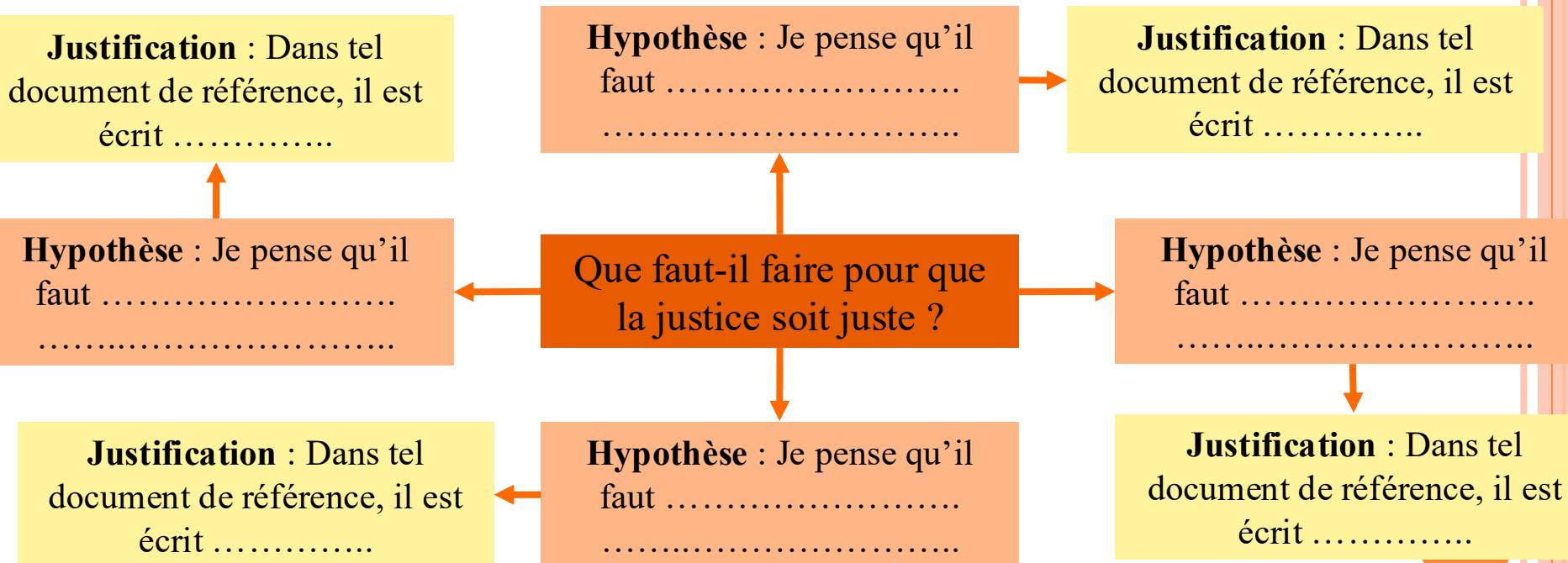


Compétence : analyser un document
CPS : communiquer / s'affirmer

7^e temps : Les élèves valident ou modifient leurs hypothèses à l'aide d'extraits de textes de référence.

Rôle de l'enseignant : position d'accompagnateur - observation / écoute / remédiation

Mise en place : toujours par groupe de 4, les élèves analysent des documents de référence et complètent leur trace écrite en se justifiant.



Compétence : analyser un document
CPS : communiquer / s'affirmer

Les grands principes de la justice d'après les documents de référence

Article 8 - Toute personne a droit à un recours effectif devant les juridictions nationales compétentes contre les actes violant les droits fondamentaux qui lui sont reconnus par la constitution ou par la loi.

Article 10 - Toute personne a droit, en pleine égalité, à ce que sa cause soit entendue équitablement et publiquement par un tribunal indépendant et impartial, qui décidera, soit de ses droits et obligations, soit du bien-fondé de toute accusation en matière pénale dirigée contre elle.

Déclaration universelle des droits de l'Homme, 1948

Article 8 - La Loi ne doit établir que des peines strictement et évidemment nécessaires, et nul ne peut être puni qu'en vertu d'une Loi établie et promulguée antérieurement au délit, et légalement appliquée.

Article 9 - Tout homme étant présumé innocent jusqu'à ce qu'il ait été déclaré coupable, s'il est jugé indispensable de l'arrêter, toute rigueur qui ne serait pas nécessaire pour s'assurer de sa personne doit être sévèrement réprimée par la loi.

Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, 1789

Article 66 - Nul ne peut être arbitrairement détenu. L'autorité judiciaire, gardienne de la liberté individuelle, assure le respect de ce principe dans les conditions prévues par la loi.

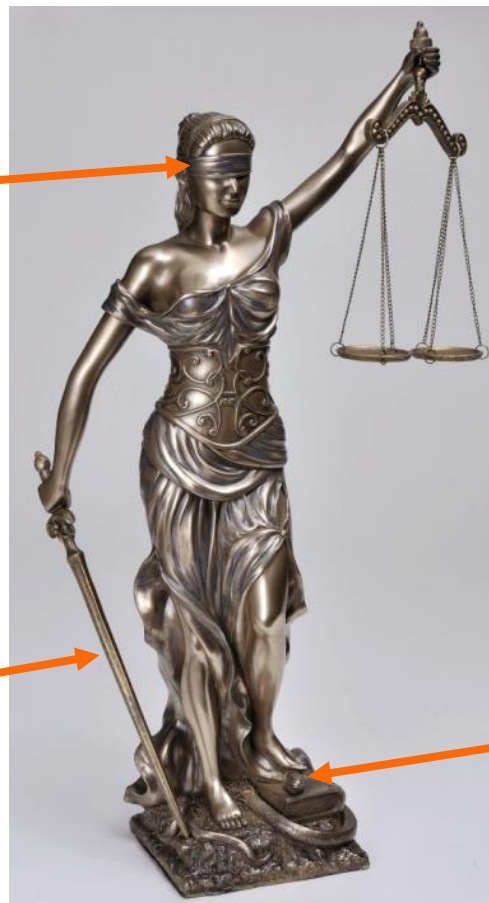
Constitution de la Vème République, 1958

Compétence : analyser un document
CPS : communiquer / s'affirmer

8^e temps : Contextualisation du professeur à partir d'une statue de Thémis, allégorie de la justice

La justice doit être impartiale : le juge est neutre et ne prend parti ni pour la victime, ni pour l'accusé.

La justice doit frapper tout le monde de manière égale, qu'on soit puissant ou misérable.



La justice doit proposer des procès équitables dans lesquels la peine est proportionnelle à la faute commise.

La justice doit être indépendante et ne doit subir aucune pression

SITOGRAPHIE

- Canope propose un reportage vidéo sur la pratique de l'improvisation théâtrale au lycée : <https://www.reseau-canope.fr/nouveaux-programmes/ressources-audiovisuelles/oral/improvisation-theatrale.html>
- *Fiche outil Eduscol sur l'improvisation théâtrale :*
<https://eduscol.education.fr/document/21859/download>
- *Site Eduscol, ressources sur le spectacle vivant :*
<https://eduscol.education.fr/2200/spectacle-vivant>